

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
5 juin 2026

Délibération n° 38/2026

Portant sur la désignation des délégués et de leurs
suppléants en vue des élections sénatoriales

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 5 juin 2026 à 10h, selon convocation en date du 28 mai 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Fabienne AUDIBERT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT - Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Absentes : Marie LINET (pouvoir donné à Dominique BERTRAND)

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale INTP611651C du 6 mai 2026 et ses annexes ;

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Jacques FAURIOT, Dominique BERTRAND et Adrien COUSSY, Vicky PRÉCIGOUT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Il invite le Conseil Municipal à procéder tout d'abord à l'élection des délégués :

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

- Régis de SOLMS
- Jacques FAURIOT
- Dominique BERTRAND

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents et représentés : 11
- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

- nombre de votants : 11

- suffrages ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11

- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Régis de SOLMS : 10 voix

Jacques FAURIOT : 8 voix

Dominique BERTRAND : 3 voix

En application de l'article L.288, l'ordre des délégués est de la façon suivante :

M. Régis de SOLMS a été proclamé élu délégué au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat.

M. Jacques FAURIOT a été proclamé élu délégué au 1^{er} tour et a déclaré accepté le mandat.

Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées sont :

- LAURENT Anne Louise

- COUSSY Adrien

- PRECIGOUT Vicky

- FERLAND Pierre

- NYLAND Kévin

- LÉGER Édith

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11

- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

LAURENT Anne Louis : 11 voix

FERLAND Pierre : 8 voix

COUSSY Adrien : 10 voix

NYLAND Kévin : 8 voix

PRECIGOUT Vicky : 9 voix

LÉGER Édith : 7 voix

En application de l'article L.288, l'ordre des suppléants est comme suit :

Mme LAURENT Anne Louise a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. COUSSY Adrien a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme PRECIGOUT Vicky a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. FERLAND Pierre a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. NYLAND Kévin a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme LÉGER Édith a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Fabienne AUDIBERT
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 5 juin 2026
Régis de SOLMS,
Maire

